

# Agroforesterie et gestion durable des ressources naturelles pour l'atténuation et l'adaptation dans l'hinterland du Parc National de Kahuzi- Biega en RDC

Adolphine Muley-Byayuwa et Louis-Bernard Cheteu

## Contexte

Les forêts en République Démocratique du Congo (RDC) couvrent une superficie estimée à 155,5 millions d'hectares et représentent près de la moitié des forêts tropicales humides d'Afrique (de Wasseige et al, 2009). Le taux annuel de déforestation en RDC est de 0,25% (FAO) et le taux de dégradation forestière entre 1990-2000 de 5,4% (Chomitz et al.2006). La période de guerre et de troubles socio-politiques qu'a connue la RDC a occasionné une exploitation inappropriée des ressources naturelles et des menaces persistantes sur les espèces protégées. Avec un taux d'accroissement démographique les plus élevés de l'Afrique centrale 3,3% (Defourny et al, 2011), la population humaine en RDC pourrait représenter une menace future sur les forêts, qui pourraient être soumises à une recrudescence de la déforestation et de la dégradation.

Conscient de ses responsabilités en tant que partie prenante à la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques, le Gouvernement de la RDC s'est engagé à participer à l'effort commun visant le développement d'un cadre général d'intervention susceptible d'atténuer les effets résultant des changements climatiques observés tant au niveau local, régional que global.

Le projet intitulé 'Agroforesterie et gestions durables des ressources naturelles pour l'atténuation et l'adaptation dans l'hinterland du Parc National de Kahuzi-Biega (PNKB) en RDC' est initié par l'Union pour l'Emancipation des Femmes Autochtones Pygmées (UEFA). Il fait partie d'une série de cinq projets pilotes conçus avec l'appui

technique du CIFOR à travers le projet COBAM (Changement climatique et forêts dans le Bassin du Congo : synergie entre adaptation et atténuation). Le projet COBAM, ainsi que les projets pilotes, bénéficient de l'appui financier de la Banque africaine de développement (BAD) dans le cadre de l'aide accordée à la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), pour financer le Programme d'appui à la conservation des écosystèmes du Bassin du Congo (PACEBCo).

## Le site

La zone du projet est située à l'est de la RDC, province du sud Kivu à l'hinterland du Parc National de Kahuzi Biega dans le territoire de Kalehe à Bunyakiri, chefferie de Buhavu. Deux groupements ont été retenus par le projet à raison d'un village par groupement. Il s'agit des villages Mafuo, avec une population estimée à 38 933 habitants reparties en 6488 ménages (dans le groupement de Kalima) et Makuta avec une population estimée à 8500 habitants repartie en 1416 ménages (dans le groupement de Mubugu).

L'exploitation minière du coltan a provoqué une destruction du tissu social des habitants de la zone et une dévastation massive de l'environnement. La population se trouve dans un état désespéré, sans emploi, ni eau potable ou produits alimentaires, vivant dans l'insécurité. Les installations hospitalières, les écoles et routes existent mais sont dans un état de délabrement avancé et demandent une réhabilitation. La population de la zone d'étude pratique une économie de subsistance basée sur l'agriculture

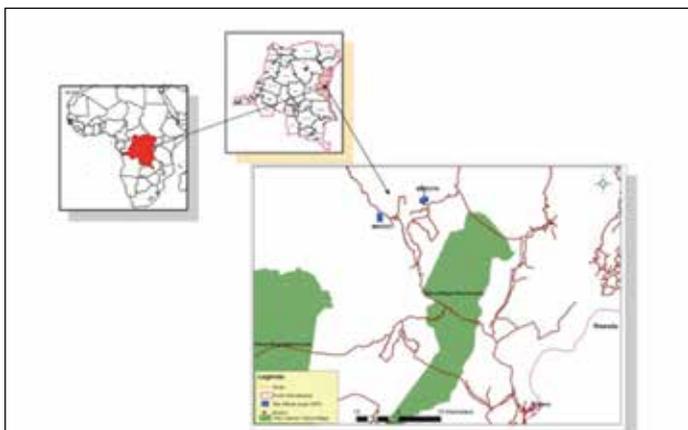


Figure 1. Carte de la zone du projet près du Parc National de Kahuzi –Biega.



Figure 2. Un Chasseur. Photo Olivier Girard



**Figure 3. Viande de brousse.** Photo Olivier Girard

itinérante et la chasse. Les principales sources de revenu pour les ménages comprennent l'agriculture, l'élevage, le petit commerce et l'artisanat. Le secteur de l'exploitation minière artisanale, en particulier l'exploitation des gisements de coltan, a le potentiel de donner un certain pouvoir économique à certains des groupes désavantagés et vulnérables et de contribuer ainsi aux efforts de réduction de la pauvreté dans la zone du projet, à condition que la sécurité et la paix reviennent (D'Souza, K., 2003). Les populations Pygmées vivent dans de petits villages situés près de la forêt et dont elles dépendent pour la chasse, la cueillette des fruits et la recherche de tubercules sauvages.

### Vulnérabilité des populations riveraines aux changements climatiques

Les perturbations climatiques actuelles et passées ainsi que le pillage systématique des ressources ont contribué à la vulnérabilité des populations riveraines du PNKB. Celle-ci est aggravée par l'insécurité récurrente liée à la présence des groupes armés illégaux ainsi que des défis logistiques dus à la pénibilité de déplacements et à la quasi absence des moyens de communication (Ngeleza, R., 2012).



**Figure 4. Elaboration artisanale du charbon.** Photo Olivier Girard

Les études de caractérisation de la vulnérabilité des populations locales menées dans le site par le CIFOR en 2012 (Bele et al. 2012) montrent que des perturbations climatiques fréquentes affectent négativement les rendements agricoles et le mode de vie des populations. Parmi ces perturbations liées au climat on a : le prolongement de la saison sèche, le prolongement de la saison des pluies, les vents violents, les poches sèches en saison de pluies et les pluies diluviennes.

Le tableau 1 résume la perception des populations locales du niveau d'impact des événements climatiques sur certaines activités de la zone du projet.

Comme on pourrait s'y attendre, l'agriculture vivrière serait donc très sensible aux aléas climatiques, plus particulièrement les plantes annuelles telles que le maïs, l'arachide ou le haricot. Certaines perturbations ont des effets plus prononcés que d'autres. C'est ainsi que les incertitudes en début de la saison pluvieuse ou l'apparition d'une poche de sécheresse à durée variable à la même période sont particulièrement néfastes sur le rendement agricole. La quasi disparition de la petite saison sèche serait une entrave à la préparation des champs pour la nouvelle saison agricole.

**Tableau 1: Perception des populations de l'impact des perturbations climatiques sur les activités de production**

	Pluies diluviennes	Incertitudes en début de la saison A	Poche de sécheresse après le début de la saison A	Raccourcissement de la saison pluvieuse A	Vents violents (ouragan)	Disparition de la petite saison sèche
Manioc	-2	0	0	0	-1	-1
Arachide	-1	-2	-2	-1	0	-1
Maïs	0	-2	-2	-2	-1	-1
Haricot	-2	-2	-2	0	-1	-1
Concombres	0	-1	-1	0	0	-1
Banane	0	0	0	0	-2	+2
Colocase	0	0	0	0	0	+2
Tilapia	-3	0	0	0	0	0
Poules	-3	-1	-1	0	0	0
Chèvres	-2	-1	-1	-1	0	0

Source : résultat des enquêtes menées dans le site du projet en juin 2012.

Légende : Intensité de l'impact de 0 à 3, avec 3 comme impact le plus élevé; qualité de l'impact, positif (+) ou négatif (-).

## Causes et agents de la déforestation et de la dégradation des forêts

Une étude faite par le Ministère en charge de l'environnement et des forêts en RDC identifie et hiérarchise les causes de la déforestation et de la dégradation des forêts. Ainsi, comme causes directes, on cite l'agriculture itinérante sur brûlis, l'exploitation artisanale soit comme bois d'œuvre ou bois-énergie et l'exploitation minière artisanale. Les causes indirectes sont multiples, parmi lesquelles la croissance démographique, la pauvreté des masses paysannes et le déficit administratif (MECNT, 2012).

La zone de l'arrière-pays du PNKB présente des causes similaires, avec en plus la présence de quelques bandes armées résiduelles dans et autour du Parc qui s'attaquent aux ressources naturelles pour leur survie.

## Comment le projet apporte-t-il des solutions à ces problèmes ?

Le projet vise un double objectif : réduire la vulnérabilité des populations et contribuer à réduire la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère (UEFA, 2011). Sa mise en œuvre va permettre de lutter contre la déforestation et la dégradation des forêts par la vulgarisation des pratiques agricoles et agro-forestières responsables, la promotion des foyers améliorés comme alternatives aux problèmes de bois énergie. Par ailleurs, le développement des activités susceptibles d'améliorer les conditions économiques et sociales de la population riveraine du parc national pourra contribuer à réduire la pauvreté dans la zone du projet.

Les activités identifiées de façon participative se regroupent en cinq composantes présentées dans le tableau 2 ci – après :

**Tableau 2 : Résumé des composantes du projet et des bénéfices attendus**

Composantes du projet	Activités	Profits			
		Atténuation	Adaptation	Biodiversité	Bien-être des communautés
Amélioration des pratiques agricoles et agro-forestières ; mise en place de plantations forestières.	Installation de plantations d'arbres fruitiers, agroforestiers et forestiers à partir des pépinières communautaires.	Augmentation du stock de carbone dans le paysage considéré	Protection contre les effets du changement climatique (vent violent, etc.) Protection des sols, disponibilité des fruits en période de récession.	Amélioration de la biodiversité floristique; Alternative au braconnage	Nouvelles sources de revenus pour les communautés à travers les paiements pour services environnementaux
Promotion des foyers améliorés	Production et vulgarisation des foyers améliorés	Réduction de la déforestation liée à la recherche de bois énergie			Amélioration du bien-être des communautés à travers la réduction de la pénibilité des activités domestiques
Promotion des activités génératrices de revenus et de réduction de la pauvreté dans la zone du projet	Formation sur les techniques d'élevage et d'agriculture	Conservation des stocks de carbone dans le paysage considéré	Contribution aux actifs financiers, sociaux et socioéconomiques renforçant la capacité adaptative	Alternatives à la chasse	Nouvelle source de revenu pour les communautés
Structuration des communautés pour la bonne gestion des ressources naturelles	Mise en place des comités de gestion des ressources naturelles	Meilleure gouvernance pouvant assurer la permanence des forêts	Amélioration de la capacité adaptative et du capital social	Règles de conservation et de gestion durable de la biodiversité édictées et respectées	Maîtrise de la gestion durable et meilleure valorisation des ressources naturelles
Plaidoyer auprès des décideurs locaux, provinciaux et nationaux	Présentation du cahier des charges des communautés locales quant au mode de tenures et d'acquisition des forêts des communautés locales	Meilleure prise en compte des droits des communautés dans les activités d'atténuation	Amélioration du capital social et renforcement de la capacité d'adaptation.	Négociation et consensus sur les principes et règles de conservation et gestion durable de la biodiversité	Renforcement des droits des communautés locales sur la tenure et l'acquisition des forêts communautaires

## Les organisations de mise en œuvre du projet

Le projet sera mis en œuvre par l'Union pour l'Emancipation de la Femme Autochtone, en abrégé « UEFA ». C'est une association créée en 1998 sans but lucratif, apolitique, non gouvernementale et non partisane de droit congolais, qui travaille pour la protection et la promotion des droits de l'Homme et des peuples autochtones en particulier, la protection de l'environnement, l'amélioration de l'habitat rural, l'agriculture – élevage, l'économie des ménages. Son siège se trouve à Bukavu en RDC.

Le CIFOR à travers le COBAM apporte un appui technique à la planification et la mise en œuvre des activités du projet et assure le suivi-évaluation de la mise en œuvre des activités du projet.

## Contacts

Pour toute information complémentaire veuillez contacter :

- Adolphine MULEY BYAYUWA ; Coordinatrice de UEFA; Bukavu, commune d'Ibanda, avenue de l'Athénée, n°3 ;  
Tél : +243 99 44 70 244/ +243 998623642 ;  
Courriel : uefafr@yahoo.fr
- Anne Marie Tiani ; Coordinatrice du projet COBAM:  
a.tiani@cgiar.org
- CIFOR Bureau régional pour l'Afrique Centrale :  
cifor.cameroon@cgiar.org
- PACEBCo : info@pacebco-ceeac.org

## Référence bibliographique

- Bele Y., Tiani A. M. et Pavageau C. 2012. Changement climatique et forêts du Bassin du Congo: synergies entre Adaptation et Atténuation (COBAM). Etude de caractérisation du site du paysage Kahuzi-Biega. Rapport interne. CIFOR, Yaoundé, Cameroun.
- Chomitz, K.M., Buys P., de Luca, G., Thomas, T.S. et Wertz-Kanounnikoff, S. 2006. At logger heads? Agricultural expansion, poverty reduction, and environment in the tropical forests. Policy Research Report. Banque mondiale. Washington.
- D'Souza, K. 2003. Etude d'échelle sur l'exploitation minière artisanale du coltan dans le parc national de Kahuzi-Biega, The Dian Fossey Gorilla Fund, Amstrong Wardell, Staffordshire, Royaume-Uni, 43p.
- De Wasseige C., D. D., de Marcken P., Eba'a Atyi R., Nasi R. et Mayaux Ph. 2009. Etat des Forêts 2008. Les Forêts du Bassin du Congo. Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne: 426 p.
- Defourny, J.-P., Delhage, c., KibambeLubamba, J.-P. 2011 Analyse quantitative des causes de la déforestation et de la dégradation des forêts en République démocratique du Congo. Rapport. FAO, Kinshasa, République Démocratique du Congo.
- Ministère de l'Environnement, conservation de la nature et tourisme (MECNT) 2012. Etude qualitative sur les causes de la déforestation et de la dégradation des forêts en République Démocratique du Congo ; Kinshasa, République Démocratique du Congo. Version finale, août 2012.
- Ngeleza, R. 2012. Le Paysage Maiko-Tayna-Kahuzi-Biega. Centre de recherche forestière internationale, Bogor, Indonésie.
- UEFA 2011. Note d'idée de projet (NIP). Réponse à la vulnérabilité des écosystèmes adjacents du Parc National de Kahuzi-Biega (PNKB) en RD Congo. Union pour l'Emancipation de la Femme Autochtone. Bukavu, République Démocratique du Congo.

COBAM est mis en œuvre par le Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR), dans le cadre du support de la Banque africaine de développement (BAD) à la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), pour financer le Programme d'appui à la conservation des écosystèmes du Bassin du Congo (PACEBCo).



Fund

[cifor.org/cobam](http://cifor.org/cobam)



### Centre de recherche forestière internationale (CIFOR)

Le CIFOR oeuvre en faveur du bien-être humain, de la conservation de l'environnement et de l'équité par sa recherche scientifique qui contribue à l'élaboration des politiques et des pratiques affectant les forêts dans les pays en développement. Le CIFOR est membre du Consortium du CGIAR. Son siège est situé à Bogor en Indonésie et il est également implanté en Asie, en Afrique et en Amérique latine.

